

Titre : Exposition internationale des industries et du travail de Turin 1911. Groupe XIX. Classes 130 et 131 A réunies. Soierie parisienne. Classe 130. Industrie de la soie, Titrage, Tordage et Conditionnement. Classe 131. Cocons, Filés, Tissus

Auteur : Exposition universelle. 1911. Turin

Mots-clés : Expositions internationales\*Italie\*Turin\*1900-1945 ; Industrie soyeuse ; Soie

Description : 40 p. ; 28 cm

Adresse : Paris : Comité Français des Expositions à l'Etranger, [1911]

Cote de l'exemplaire : 8 XAE 769

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE769>



# GROUPE XIX

## CLASSES 130 et 131-A réunies.

---

### SOIERIE PARISIENNE

**Classe 130.** — Industrie de la Soie, Titrage, Tordage et Conditionnement.

**Classe 131.** — Cocons, Filés, Tissus.



8° 956 8<sup>e</sup> Xae 769

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

EXPOSITION INTERNATIONALE  
DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL  
DE TURIN 1911

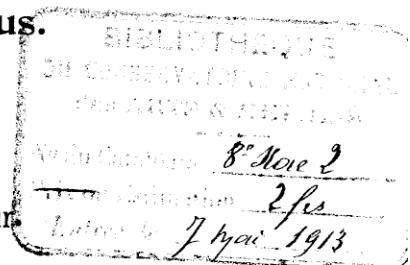
GROUPE XIX  
CLASSES 130 et 131-A réunies.

**SOIERIE PARISIENNE**

**Classe 130. — Industrie de la soie, Titrage,  
Tordage et Conditionnement.**

**Classe 131. — Cocons, Filés, Tissus.**

Monsieur Paul CORNILLE, Rapporteur



Comité Français des Expositions à l'Étranger.

42, Rue du Louvre, 42



# RAPPORT

SUR

Les CLASSES 130 et 131-A réunies.

## GROUPE XIX

---

### BUREAU

*Président .....* MM. ROUBAUDI (Maurice), de la Maison Roubaudi et fils,  
7, rue du Quatre-Septembre, Paris.

*Vice-Présidents.* BOURGEOIS (Charles), de la Maison Bourgeois (Les fils  
de B.), 4, rue de Cléry, Paris.

RAIMON (Albert), de la Maison Raimon, 19, rue  
du Quatre-Septembre, Paris.

JEAN (Michel), de la Maison Jean, Jardel, Chabrier  
et Cie, 20, rue Vivienne, Paris.

CORNILLE (Paul), de la Maison Cornille frères,  
21, boulevard Montmartre, Paris.

*Secrétaire .....* LÉGER (Eugène), de la Maison Léger, Henry et Cie,  
50, boulevard de Strasbourg, Paris.

DUPUY (André), de la Maison J. Rémond et Cie,  
22, rue Vivienne, Paris.

*Trésorier.....* LEBRUN (Édouard), de la Maison Lebrun et Cie,  
15, rue de la Banque, Paris.

## EXPOSANTS

Collectivité de la Chambre Syndicale de l'Industrie et du Commerce parisiens des Soieries et Rubans.

ACH Frères et Fils, 53, rue Turbigo.  
 ADAM, 31, rue du Quatre-Septembre.  
 BOURGEOIS (les Fils de B.), 4, rue de Cléry, et 37, rue d'Aboukir.  
 BRACH et BLUM, 21, rue d'Uzès.  
 DREYFUS Frères (H.-A. Dreyfus, suc.), 50, rue Croix des Petits-Champs.  
 HEYMANN (Charles), 39, rue de Paradis.  
 JEAN, JARDEL, CHABRIER et Cie, 20, rue Vivienne.  
 KAHN et KAHN, 7, rue Drouot.  
 LEBRUN et Cie, 15, rue de la Banque.  
 LÉGER, HENRY et Cie, 50, boulevard Sébastopol.  
 LÉVY (A.) Frères, 33, rue Montmartre.  
 RAIMON, 6, rue de Choiseul, et 19, rue du Quatre-Septembre.  
 RÉMOND (J.) et Cie, 22, rue Vivienne.  
 ROUBAUDI et Fils, 7, rue du Quatre-Septembre.  
 VERGNE (Maurice) et Cie, 22, rue du Quatre-Septembre et 19, rue Monsigny.  
 WEILL (Élie) et Cie, 117, Faubourg-Poissonnière.  
 BOUIX (Lucien), 7 et 9, rue du Mail.  
 CHANÉE (Albert), 24, rue Vivienne.  
 CORNILLE Frères, 21, boulevard Montmartre.  
 DUQUESNE et Cie, 10, rue d'Aboukir.  
 GODET, 9, rue de Palestro.  
 SOCIÉTÉ Anonyme " La Soie ", 155 et 157, rue Saint-Denis.

La Classe 131 était, à l'Exposition de Turin, divisée en deux Sections ; Classe 131 A et Classe 131 B, sous les désignations de " Soierie Parisienne " et " Soierie Lyonnaise ".

Pour la clarté de ce qui va suivre, il est bon d'indiquer que, dans le but de faciliter l'organisation matérielle de la Classe, son actif Président, M. Maurice Roubaudi, avait dû faire appel au concours de MM. Bouix, Albert Chanée, Godet, Duquesne et Cie, et Cornille Frères, pour occuper une partie des importants emplacements qui lui avaient été attribués.

L'idée était heureuse, car elle favorisait un groupement intéressant d'industries sœurs ; des soieries pour modes et pour robes et des soieries et étoffes d'ameublement.

MM. Bouix, Albert Chanée, Duquesne et Cie (Étoffes d'Ameublement et Tapis), bien que figurant à la Classe 131 A, appartenaient, en réalité, à la Classe 128 et M. Godet (Tissus de Crin), à la Classe 129.

Le Rapport de la Classe 131 B (Soierie Lyonnaise) ayant été confié à notre distingué confrère, M. Francisque Bertrand, de Lyon, c'est donc exclusivement de la Soierie Parisienne que nous aurons à nous occuper dans le présent travail.

## RAPPEL DE LA GENÈSE DE L'EXPOSITION au point de vue administratif.

Par une circulaire du 18 juin 1910, le Président du Comité français des Expositions à l'étranger informait les membres de ce Comité qu'une Exposition internationale des Industries et du Travail s'ouvrirait, à Turin, au mois d'avril 1911, pour la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation du royaume d'Italie. La République française avait annoncé, dès 1909, sa participation officielle et la plupart des nations avaient, depuis, donné leur adhésion.

Par décret du 12 février 1910, le Gouvernement avait nommé en qualité de Commissaire général, M. Stéphane Derville, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, Régent de la Banque de France et ancien Directeur général adjoint de l'Exploitation à l'Exposition universelle de 1900 ; en outre, il avait désigné comme Commissaire général adjoint, M. Pralon, Consul général de France à Turin.

Dans sa séance du 7 mars 1910, le Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'étranger avait confié la Présidence du Comité d'Organisation de la Section française à M. Léopold Bellan, Président du Conseil municipal de Paris, l'un de ses Vice-Présidents.

Le Comité français des Expositions à l'étranger faisait en même temps un pressant appel au concours de tous ses membres, pour les engager à participer à cette manifestation comme exposants, et à ceux d'entre eux qui voudraient poser leur candidature comme Membres des Comités d'Admission.

Le 25 novembre 1910, le Président de la Section française, M. Léopold Bellan, convoquait les Membres des Comités d'Admission du groupe XIX, à la Bourse du Commerce, à la date du 28 novembre, pour l'examen de la concordance entre la classification italienne et la classification française et la constitution des Bureaux.

Le Bureau du Groupe XIX fut ainsi constitué :

*Président* ..... MM. MANDARD (Victor-Emile), de la Société Anonyme  
“ La Soie ”.

*Vice-Présidents*. GODET (Jules).

GUÉRIN (Louis), de la Maison Martel, Guérin,  
Véret et Cie : Comptoir de l'Industrie Linière.

CARNOT (François).

LEVALLOIS (Ernest), de la Maison Levallois et Cie.

PELLETIER (Etienne), de la Maison Pelletier frères  
et Cie.

*Secrétaire*..... CHANÉE (Albert).

*Trésorier*..... POPELIN (Gaston), de la Maison Barbet-Massin,  
Popelin et Cie.

Le Bureau des Classes 130-131 A se composait de :

*Président* ..... MM. ROUBAUDI (Maurice).

*Vice-Présidents*. BOURGEOIS (Charles).

RAIMON (Albert).

JEAN (Michel).

CORNILLE (Paul)

*Secrétaire* ..... LÉGER (Eugène).

DUPUY (André).

*Trésorier*..... LEBRUN (Édouard).

Par une circulaire du 28 novembre, les Présidents des Comités recevaient les instructions détaillées pour la rédaction des circulaires à envoyer aux Exposants, les demandes d'admission, la transformation des Comités d'admission en Comités d'installation, la réunion des Comités, l'envoi des circulaires et la correspondance en général.

Par une série de circulaires des 11 février, 23 février, etc., le Président de la Section française donnait aux Présidents de Classe, les instructions pour l'organisation et l'aménagement des classes.

Enfin, le 4 mars, il les informait que l'inauguration officielle étant fixée au 29 avril, il y avait lieu d'envisager la délivrance aux Exposants de leurs certificats d'admission définitive.

Les 18 mars et 15 avril, en vue de la publication du catalogue général italien et du catalogue spécial de la Section française, les Présidents de Classes étaient invités à faire parvenir, avant les 15 avril et 30 avril, la liste complète des Exposants.

Le 27 avril, avis était donné que M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie

viendrait visiter la Section française à l'Exposition de Turin, dans la journée du 20 mai et qu'en conséquence, les installations devraient être terminées pour le 17 mai, dernier délai.

Le même avertissement était renouvelé directement à chaque Exposant, le 6 mai et le 8 mai, suivi d'une invitation faite au nom de M. le Commissaire général et de M. le Président de la Section française, à assister le 20 mai à la cérémonie d'inauguration et au banquet qui devait suivre.

Le 4 juillet, le questionnaire pour le Jury était adressé à chaque Exposant en triple exemplaire pour être retourné avant le 12 juillet. Ce questionnaire visait spécialement les récompenses demandées pour les Collaborateurs.

## FONCTIONNEMENT DU COMITÉ en vue du Recrutement, de l'Administration et de l'Installation des Exposants.

Nous pouvons dire qu'à partir du 26 novembre, date de la constitution des Comités d'Installation et d'Organisation, le sympathique et dévoué Président du Groupe XIX, M. Mandard, ne cessa de se prodiguer en vue du succès de l'œuvre commune.

Nous avons constaté que cet infatigable Président avait provoqué plus de quinze réunions officielles des Membres des Comités et des Membres des Bureaux, sans compter les conférences, pour ainsi dire quotidiennes, avec chacun d'eux.

Ces réunions avaient pour but de recueillir des adhésions par l'envoi de circulaires ou par des démarches personnelles des Membres des Comités et d'organiser les différentes classes du Groupe XIX, à mesure que les renseignements arrivaient de Turin.

Il s'agissait aussi d'attribuer aux Exposants, suivant la nature et l'importance de leurs envois, les emplacements dont le groupe pouvait disposer et de leur préparer une décoration en harmonie avec leurs produits.

Le choix des entrepreneurs réclamait toute l'attention des Bureaux. L'étude des questions de transports et d'assurances préoccupait également les organisateurs du Groupe XIX. Sans entrer dans le détail de toutes ces questions, nous dirons qu'elles furent tranchées à la satisfaction de tous les Exposants, grâce à une direction habile et à l'activité incessante des Présidents, et grâce aux plans ingénieux et aux projets artistiques de décoration du distingué Architecte en chef, M. de Montarnal.

La Classe 131 A était une des mieux disposées et des plus élégantes.

Pour éviter les surprises désagréables dont plusieurs Exposants avaient

été victimes à des Expositions précédentes, et particulièrement à Saint-Louis et à Londres, le Président de la Classe 131 A avait eu la prévoyance de faire mettre dans le contrat des transporteurs que les marchandises devaient être prises au domicile de l'Exposant et transportées à pied d'œuvre dans la Classe même, d'où elles seraient reprises pour être délivrées à son domicile ; c'est une précaution que nous ne saurions trop recommander en vue des Expositions futures.

Au sujet des assurances, les plus sages précautions furent prises, mais nous appelons l'attention des Comités et des Exposants sur un cas très particulier d'un des nôtres qui, à Turin, à la suite d'orages, fut inondé à deux reprises différentes et qui, par suite d'une assurance bien faite *contre tous risques*, fut indemnisé de ses pertes.

Aucune difficulté ne s'éleva au sujet des formalités douanières.

L'installation s'effectua comme par enchantement, chacun ayant apporté un empressement et une énergie auxquels il faut rendre un hommage bien mérité.

Enfin, le gardiennage fut parfaitement assuré.

Le 1<sup>er</sup> mai, le Président du Groupe, M. Mandard, écrivait de Turin au Vice-Président du Groupe, M. Godet, que l'installation de notre Classe était presque terminée et qu'il était de toute nécessité que les marchandises à exposer soient rendues à pied d'œuvre le 10 mai au plus tard.

Les Exposants en furent informés par les soins des Présidents de Classes.

Le 11 mai, le Président du Groupe prévenait le Président de la Classe 131 A que M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie visiterait la Section française le 20 mai, que le Palais de la Section française était prêt à recevoir les produits exposés, qu'il lui demandait donc d'intervenir énergiquement auprès des Exposants de sa Classe afin qu'un effort définitif soit fait. Les Exposants de la Classe 131 A répondirent avec empressement à cet appel. Un grand nombre d'entre eux se rendirent personnellement à Turin pour la date fixée et, grâce à l'activité du Comité et à la bonne volonté de tous, les Présidents du Groupe XIX et de la Classe 131 A eurent la satisfaction de répondre au vœu de M. le Commissaire général en présentant à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, lors de sa visite, un ensemble irréprochable et bien complet.

---

## RÉCIT DE L'INAUGURATION ET ESQUISSE DE L'ASPECT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

### DESCRIPTION DE L'EXPOSITION. — INAUGURATION

On peut dire de l'Exposition de Turin qu'elle était séduisante. Sa situation sur les deux rives du Pô, adossée à de verdoyantes collines parsemées de riches et coquettes villas, édifiée au milieu du splendide parc du Valentino, lui donnait un charme infini.

D'accès facile, par les superbes boulevards qui y aboutissent, favorisée par de nombreux moyens de locomotion fort bien organisés, elle attirait les visiteurs. Elle les retenait par l'attrait de ses jardins coquets et vallonnés et par la variété et la beauté de ses palais et de ses pavillons.

Les Organisateurs, s'inspirant de l'Exposition de Paris, en 1900, avaient construit la plupart des Palais étrangers sur la rive droite du Pô, au pied de la colline. Au milieu des jardins situés sur la rive gauche s'élevaient une multitude de constructions ; palais et pavillons renfermant les expositions les plus variées. Un pont monumental, dont la partie inférieure formait une immense voûte abritée des rayons du soleil, reliait les deux rives du fleuve qu'un trottoir roulant permettait d'atteindre sans fatigue. Ce pont aboutissait à un château-d'eau monumental, et menait à la Section française, située immédiatement à gauche. C'était pour la France une véritable place d'honneur.

La Section française couvrait une énorme superficie (1), face à l'Allemagne, que suivaient les États-Unis, le Siam et la Serbie.

Dès l'entrée du Palais de la France, on était séduit par les installations luxueuses de nos habiles industriels du Meuble et du Bronze, puis on traversait les charmants salons de la Parfumerie, en laissant sur la droite les Arts graphiques et les Industries du Coton et de la Laine, pour arriver dans cette merveilleuse Exposition de la Classe de la Couture, qui contribua pour une si large part au succès de la Section française. La transition était tout indiquée pour entrer dans le salon de la Soierie parisienne qu'entouraient, à droite, la Soierie lyonnaise, à gauche, les Instruments de Musique et la Bijouterie, et en avant, le Dôme central, où se trouvaient groupés les ouvrages du tapissier, servant lui-même de somptueux vestibule au Salon d'Honneur, dont on ne saurait trop louer la belle ordonnance.

Le Salon d'Honneur se trouvait, pour ainsi dire, encerclé dans l'exposition rétrospective ayant trait aux relations de la France avec la Maison de Savoie, habilement et savamment présentée. Enfin, on pénétrait dans ces intéressantes

---

(1) Le Palais principal seul couvrait une superficie de 15 000 mètres.

et coquettes sections de la Dentelle, Broderie, Passementerie, des accessoires du Vêtement, de la Fourrure et de la Maroquinerie ; après quoi, s'ouvrirait la Section belge, suivie des Sections du Brésil et de l'Amérique latine (Uruguay, Equateur, Pérou, République Dominicaine, Venezuela) et de la République Argentine.

Par la promenade que nous venons de faire à travers la Section française, on se rendra aisément compte qu'une situation extrêmement favorable avait été réservée à la Soierie parisienne, puisqu'elle formait le centre de la Couture de la Soierie lyonnaise, de la Bijouterie, du Hall central et du Salon d'Honneur. Il était, pour ainsi dire, impossible de ne pas la traverser : aussi fut-elle très visitée et très appréciée.

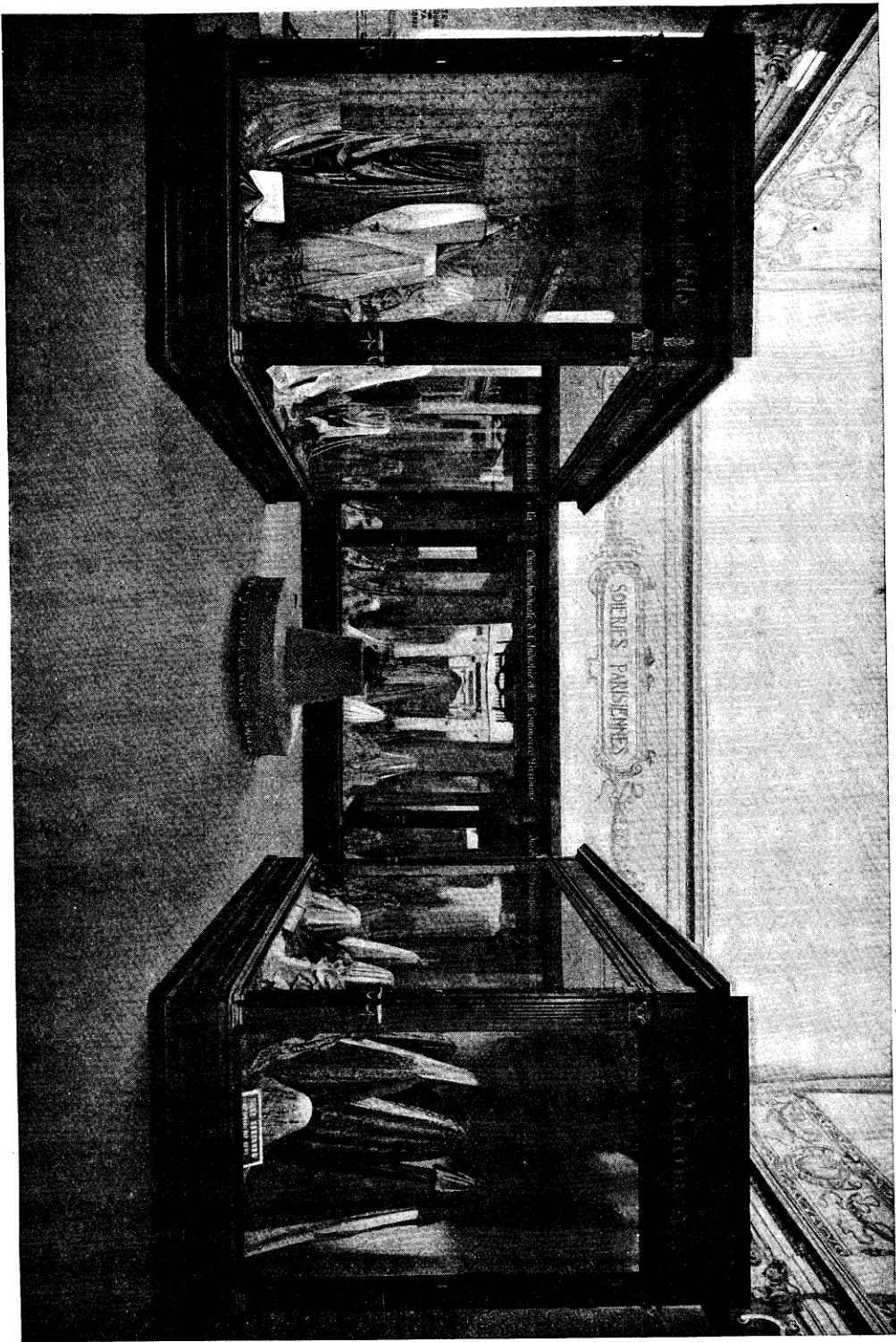
Nous devons à la vérité de déclarer que c'est par un tour de force vraiment inimaginable que le Salon de la Soierie parisienne put être prêt pour l'inauguration. La veille encore, le chemin de fer Decauville qui transportait les caisses et les matériaux dans les différentes sections frôlait nos stands et nos vitrines devant lesquels les peintres appuyaient encore leurs échelles, et c'est dans le plâtre et la poussière que les Exposants circulaient, après cinq ou six jours de présence, d'attente, d'inaction et d'énerverment. Ils désespéraient de triompher de tant de difficultés, mais l'éminent Président du Groupe XIX, M. Mandard, veillait, assisté des Membres du Bureau, et, loin de perdre courage, il sut, avec un entrain des plus communicatifs, rendre confiance à chacun, et comme conclusion, il fit promettre à tous les Exposants d'être prêts le lendemain matin.

Le 21 mai 1911, grâce à l'activité de notre dévoué et sympathique Président de Classe, M. Maurice Roubaudi, que nous ne saurions trop remercier de la bienveillante et puissante direction qu'il imprima à nos travaux, grâce à la bonne volonté, à l'ingéniosité et à l'effort inoui de tous les Exposants, comme par enchantement, à l'heure dite, le Salon de la Soierie parisienne se présentait si dignement, si brillamment, pourrions-nous dire, que ce fut, parmi les visiteurs, un véritable concert d'éloges et de félicitations.

Les Exposants de la Classe 131 A avaient contracté une grosse dette de reconnaissance envers les sympathiques et dévoués Présidents du Groupe XIX et de la Classe 131 ; par leurs efforts, leur exactitude et leurs succès, ils en acquittèrent une part, leur prouvant ainsi qu'ils avaient bien placé leur confiance.

Le 21 mai 1911, dans la matinée, le Ministre du Commerce et de l'Industrie, accompagné de M. Stéphane Derville, Commissaire général ; de M. Emile Dupont, Président du Comité français des Expositions à l'étranger, et de M. Léopold Bellan, Président du Comité d'organisation de la Section française, manifesta son agréable étonnement et sa satisfaction. Les Exposants présents reçurent à cette occasion, pour eux et leurs collègues absents, les compliments les plus flatteurs.

Invitée à se joindre au cortège, S. A. I. R. la Princesse Lætitia de Savoie



Napoléon, Duchesse d'Aoste, dont les profonds sentiments d'affection pour la France sont bien connus, fit aux Exposants de la Classe 131 A l'honneur d'une longue visite et, guidée par M. le Commissaire général, par M. Mandard, Président du Groupe XIX, et par M. Maurice Roubaudi, Président de la Classe 131 A, daigna à plusieurs reprises, exprimer de la façon la plus gracieuse et la plus aimable, sa satisfaction et son admiration devant chacune de nos expositions.

C'est un agréable devoir pour nous d'en marquer le souvenir.

### ASPECT GÉNÉRAL DE LA CLASSE 131-A

La partie centrale de l'espace accordé à la Classe 131 A était occupée par les trois belles vitrines de la Soierie parisienne. La plus grande, adossée à la Classe 133 C, des ouvrages de la Couturière et du Tailleur, renfermait les délicieuses Soieries de la Collectivité. Les deux autres, placées perpendiculairement à celle-ci et se faisant face, contenaient les magnifiques étoffes de MM. Roubaudi et Fils et de M. Raimon. Tout autour, de vastes passages permettaient aux visiteurs d'y circuler librement et de contempler à l'aise tant de merveilles accumulées.

Les quatre stands d'encoignure, séparés par de larges avenues, étaient occupés par MM. Lucien Bouix et Albert Chanée sur la droite, Cornille Frères et Duquesne et Cie sur la gauche. Leurs étoffes somptueuses et leurs tapis veloutés formaient un cadre magnifique à cet ensemble chatoyant, qui, par son éclat, sa légèreté et sa souplesse, révélait de façon si parfaite le goût parisien.

L'espace étant limité, les organisateurs avaient adossé les sobres et artistiques tapisseries et soieries de MM. Saurel et Miaulet, de la Classe 128, aux vitrines de la Soierie. Enfin, pour terminer ce beau groupe, l'un vis-à-vis de l'autre, sur le chemin du Salon d'Honneur, se trouvaient les intéressantes expositions de la Société Anonyme "La Soie", dont la vitrine disposée avec autant d'habileté que de goût, montrait ses échevaux et ses bobines aux mille couleurs, et de M. Godet, dont les tissus de crins rivalisaient d'éclat avec ceux de ses brillants voisins.

Un pareil ensemble ne pouvait manquer de charmer et de retenir les visiteurs ; ce but fut largement atteint.

## DESCRIPTION, ÉTUDE TECHNIQUE DE LA CLASSE 131-A

Si l'œil était charmé par l'aspect général que nous venons de décrire, il n'est pas exagéré de dire que, pour le connaisseur, l'étude approfondie des produits exposés dans le Salon de la Soierie parisienne offrait un attrait tout particulier.

Quoi de plus beau, en effet, que ces étoffes si diverses par leur nature même : soieries souples unies ; mousselines imprimées ou brochées d'or et d'argent ; crêpes de Chine ; velours aux reflets chatoyants ; brocart de soie ou de velours ; rubans unis ou imprimés, etc. Quoi de plus surprenant que l'harmonie qui se dégageait de ces genres si différents ! Certes, si les fabriques lyonnaises et stéphanoises qui, en fait, avaient donné naissance à beaucoup de ces superbes produits, sont incomparables au point de vue technique, comme le prouvait surabondamment la grande section de la Soierie lyonnaise (Classe 131 B), il y avait néanmoins, au point de vue artistique, quelque chose de bien particulier et d'éblouissant dans le choix et la présentation de toutes ces merveilles.

Un tel résultat, il faut le proclamer bien haut, n'a pu être atteint que grâce à la collaboration constante de ces inlassables créateurs parisiens qui, par leur contact journalier avec ces autres artistes incomparables que sont les maîtres de la Couture et de la Mode, enfantent tant de chefs-d'œuvre pour la plus grande gloire de notre beau et séduisant Paris. Aussi a-t-on été bien inspiré en donnant à ce charmant groupement le nom de " Soierie parisienne ".

## ROUBAUDI &amp; Fils

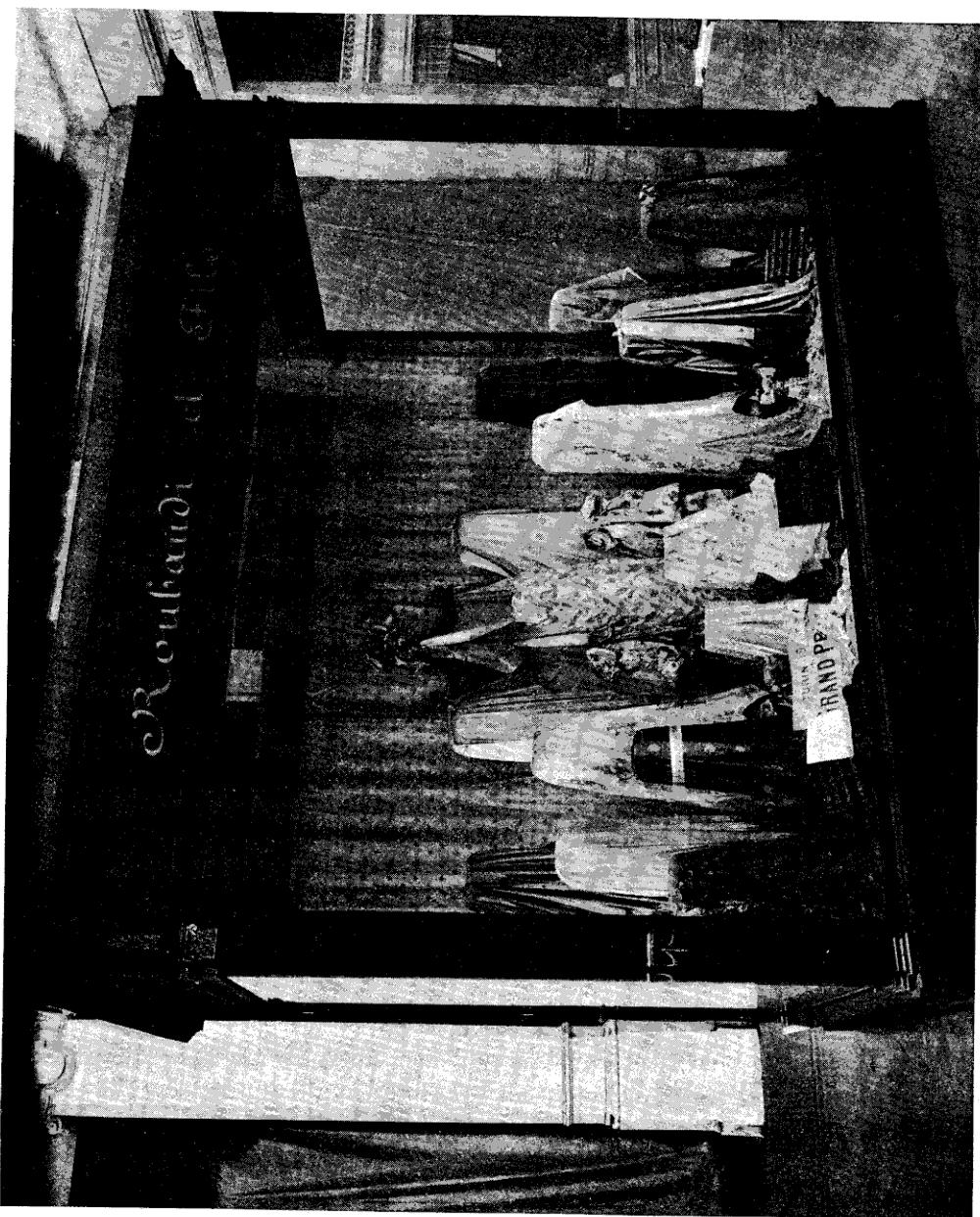
7, rue du Quatre-Septembre, PARIS.

L'Exposition de MM. Roubaudi et Fils, par la richesse des tissus, l'éclat et l'harmonie des couleurs, présentait un charme infini. Nous y avons remarqué, en dehors des soieries unies si souples et si chatoyantes que réclamait la mode du moment, des mousselines imprimées et brochées, des crêpes de Chine brochés or ou argent, des velours façonnés d'une richesse incomparable, des rubans exquis, et surtout ce merveilleux brocart d'or sur fond incarnat, devant lequel S. A. I. R. la Princesse Lætitia de Savoie Napoléon, Duchesse d'Aoste, ne put contenir son admiration, et qu'elle daigna accepter en souvenir de sa visite.

La Maison Roubaudi et Fils, fondée en 1809, est une des plus anciennes de Paris. Elle a su maintenir son prestige à travers les ans ; mais sa prospérité actuelle n'étonne aucun de ceux qui connaissent M. Roubaudi Père, l'un de ses directeurs depuis 1864, dont la vie, toute de labeur, et la droiture commer-

ciale, inspirent à la fois le respect et l'estime : tradition que MM. Maurice et Félix Roubaudi s'efforcent jalousement de perpétuer.

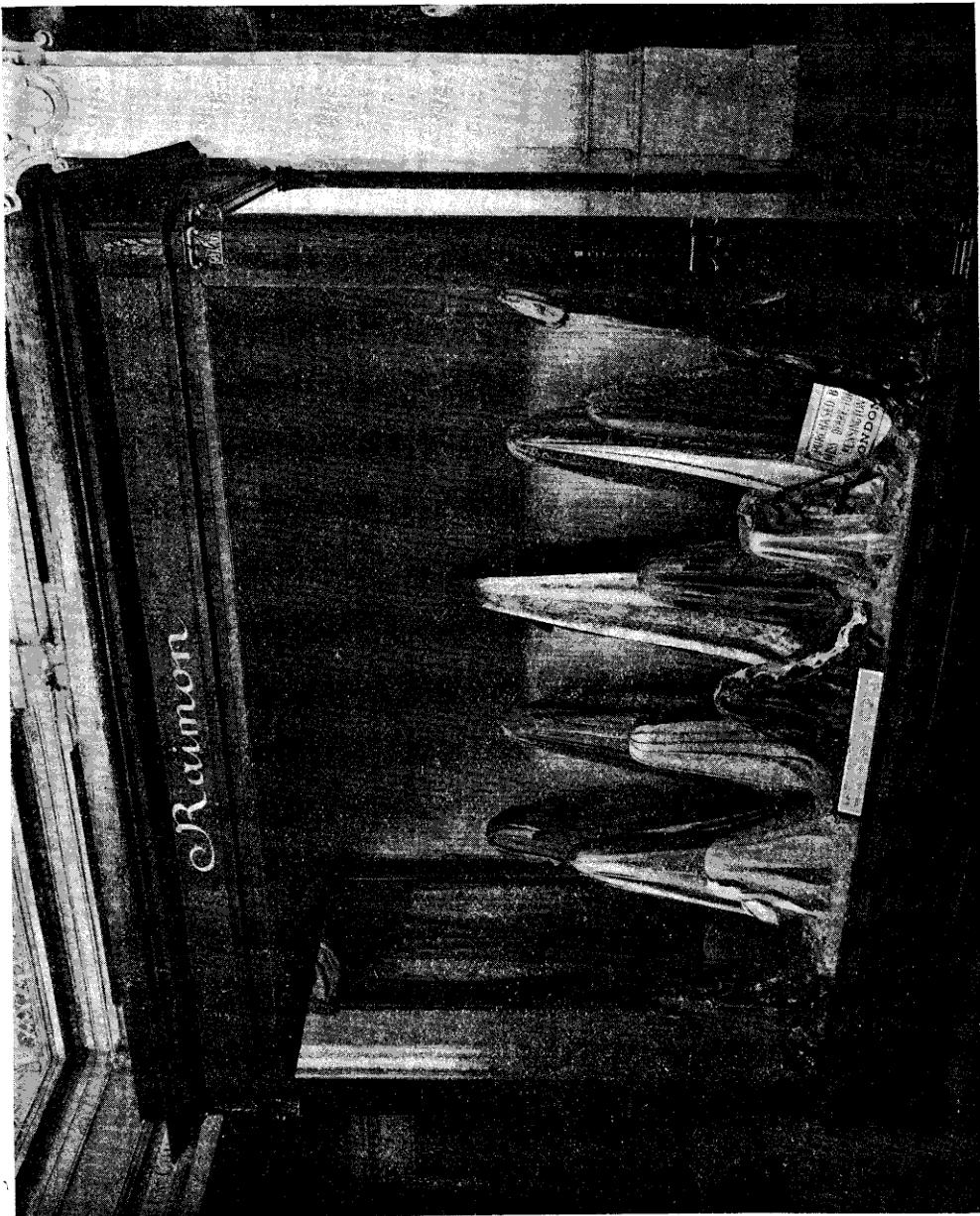
La belle exposition présentée par cette Maison, après avoir séduit les visi-



teurs, ne pouvait manquer de conquérir les suffrages des Membres du Jury, qui lui attribuèrent un Grand Prix.

## RAIMON

*6, rue de Choiseul, et 19, rue du Quatre-Septembre.*



La Maison Raimon, fondée en 1768, présentait avec un goût parfait les étoffes les plus délicates et les plus chatoyantes. Son exposition avait ceci de

particulier, qu'avec une apparence de grande simplicité, elle produisait un effet d'extraordinaire beauté.

Quoi de plus somptueux, en effet, que ces velours rayés et damassés, et quoi de plus ravissant que ces fins tissus d'or, ces mousselines et ces crêpes de Chine brodés et imprimés, si joliment drapés, dont les plis souples et gracieux faisaient encore ressortir la richesse, dans un délicieux chatoiement de couleurs !

Cette Maison, fidèle à son passé, affermissait, en la rajeunissant, sa vieille et solide réputation.

M. A. Raimon étant membre du Jury se trouvait Hors Concours.

## SOCIÉTÉ ANONYME "LA SOIE"

Cette importante Société, au capital de 5 400 000 francs, formée par la fusion des plus anciennes Maisons de son industrie : A. Beauvillain, E. Hamelin et Cie; Laville et Caron; Mandard, Chardin et Cie; Poitou et Bachelier; Tissier et Carton; Vaquez-Fessart et Fils; Plailly-Picquefeu, pour la fabrication et la vente des soies écrues et teintes et matières textiles, alimente 14 usines en France (Filature, Moulinage, Teinture, etc..), et occupe 2160 ouvriers, ouvrières et employés, avec un matériel considérable de machines à vapeur, turbines, moteurs, etc.., et avec une force de 564 chevaux.

Elle produit les soies les plus diverses, soies réelles et bourres de soie, soies artificielles et les coton mercerisés, pour toutes les industries susceptibles d'employer les fils de soie : mercerie, tapisserie, broderie, fabrique, passementerie, dentelle, etc.., etc... Elle a même fondé une usine en Allemagne et, en dehors de sa Maison de vente principale de Paris et de sa succursale de Lyon, possède de nombreux dépôts et des agents dans les principales villes de France et de l'étranger, particulièrement en Italie et en Orient.

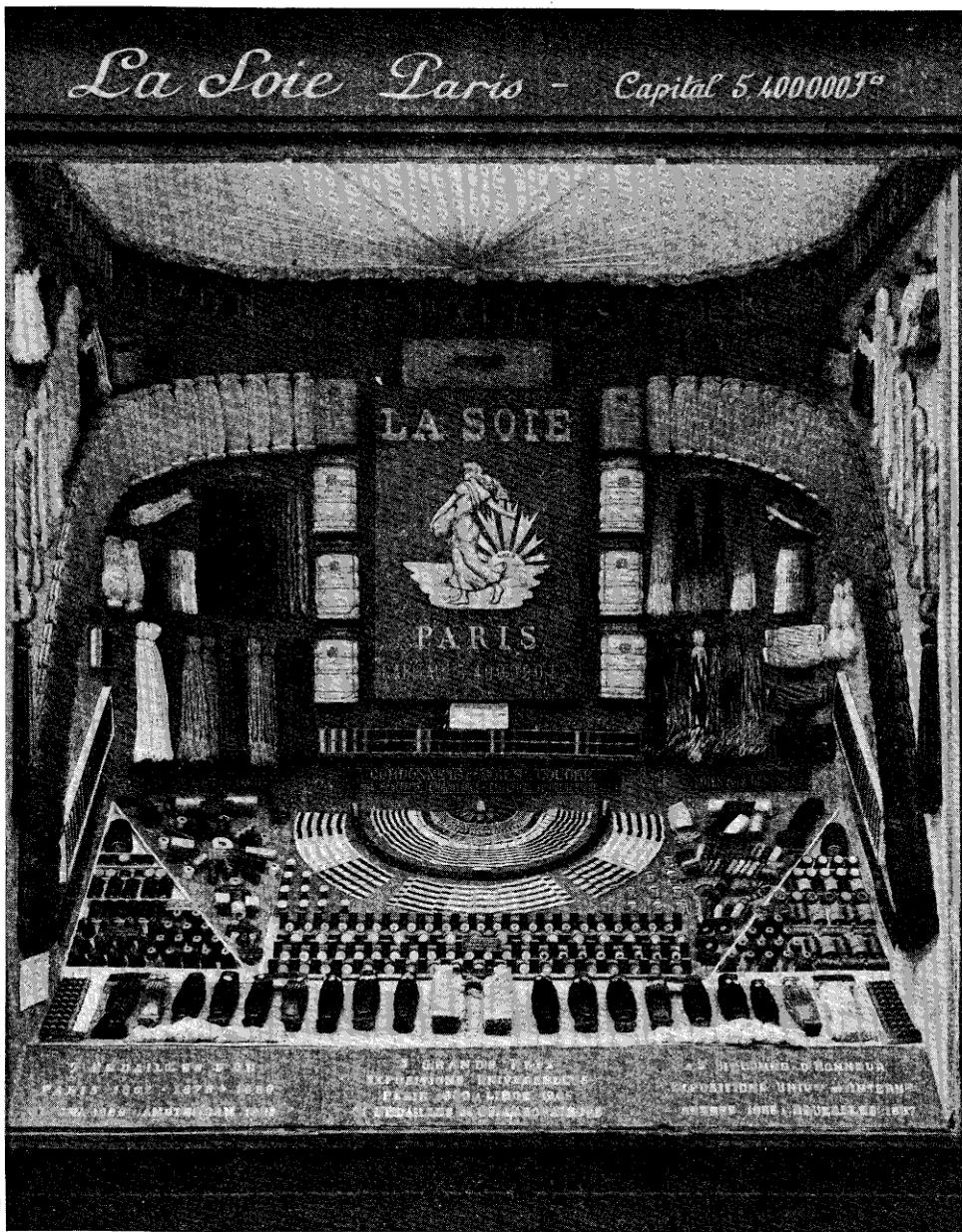
Son chiffre d'affaires atteint près de 10 000 000 de francs, avec une production de 260 000 kilos environ.

L'idée directrice qui avait présidé à la fusion de tant de Maisons renommées était « de donner par le groupement plus de puissance à l'effort individuel ». Les résultats que nous avons cités plus haut démontrent nettement que cette formule était juste.

Cette puissante Société, unique au monde, avait déjà obtenu les plus hautes récompenses aux nombreuses Expositions auxquelles elle a participé : il nous suffira de citer les plus récentes ;

Paris, 1900, 2 Grands Prix.  
Liège, 1905, Grand Prix.  
Bruxelles, 1910, 2 Grands Prix.

A l'Exposition de Turin, sous l'habile direction de son chef éminent, M. Mandard, ancien Président de Section au Tribunal de Commerce de la Seine,



Président de l'Association générale du Commerce et de l'Industrie des Tissus et Matières textiles, les produits de la Société Anonyme "La Soie" étaient admi-

tablement présentés dans une très belle vitrine située dans le Salon de la Soierie parisienne, dont elle était le complément tout indiqué. Les soies les plus diverses étaient réunies d'une façon fort ingénieuse sous forme de matteaux, d'écheveaux et de bobines dans les couleurs les plus variées et les plus éclatantes : mais, par un prodige de recherche et de goût, elles formaient un ensemble absolument charmant et harmonieux.

Aussi, le Jury de la Classe 131, appréciant le progrès incontestable réalisé par cette puissante Société, tant au point de vue économique et social, qu'au point de vue commercial, lui décerna-t-il à l'unanimité un nouveau Grand Prix.

## CORNILLE Frères

21, boulevard Montmartre, PARIS.

A l'Exposition de Turin, la Maison Cornille Frères s'était appliquée à suivre la ligne de conduite qu'elle s'est tracée depuis l'Exposition de 1900, en présentant, d'une part, une série de reproductions d'étoffes anciennes, d'autre part l'interprétation des créations d'artistes modernes.

Son but est, tout en montrant la beauté des œuvres anciennes, de faire comprendre les efforts et les progrès des artistes modernes et le charme qui peut se dégager de leurs œuvres.

Le Stand de MM. Cornille Frères était divisé en deux parties : à gauche, les étoffes modernes ; à droite, les étoffes de style.

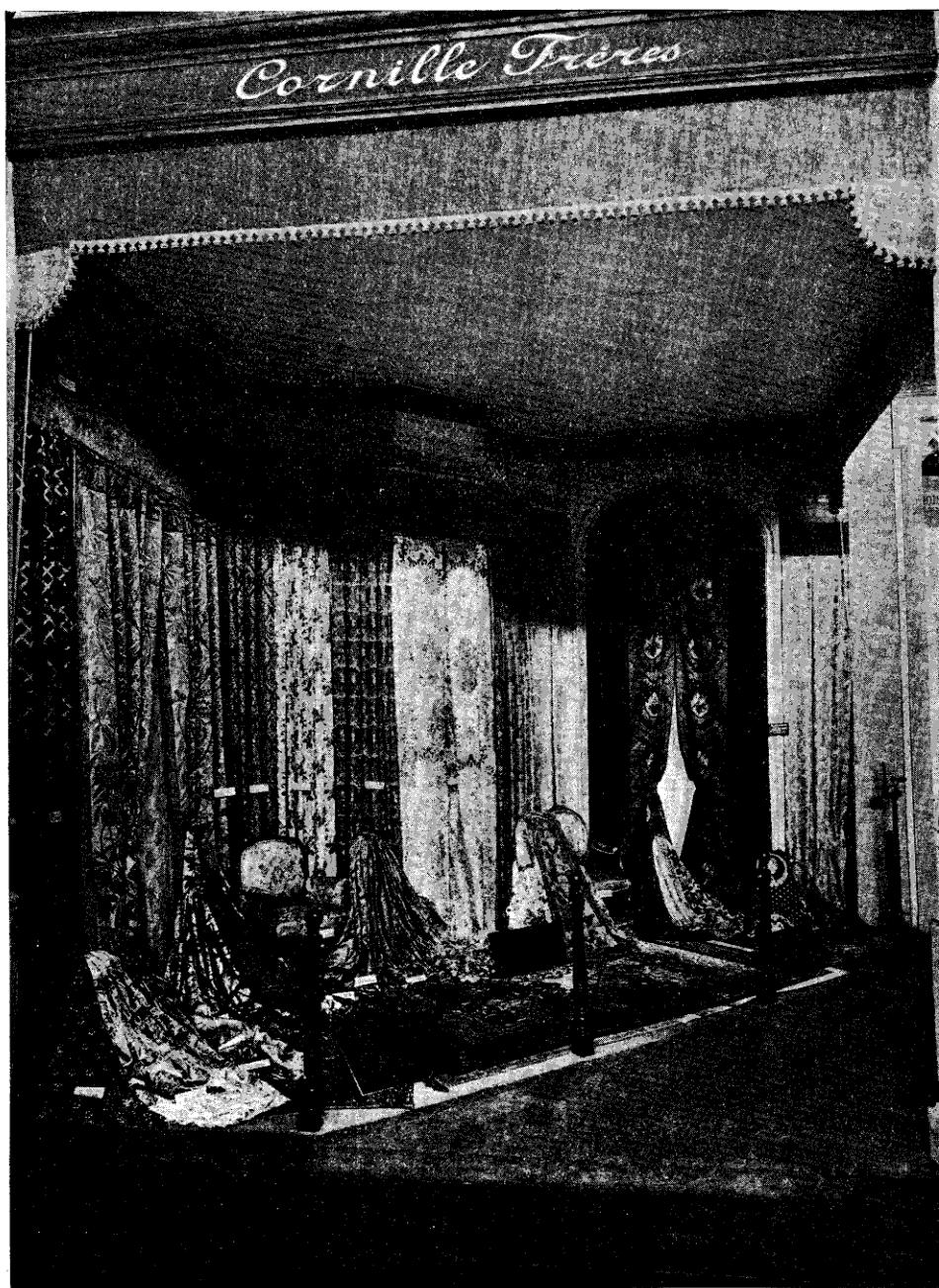
Parmi ces dernières ; deux lampas Louis XVI sur fond vieux bleu, avec dessin crème, reproduits d'après des documents du Musée des Arts décoratifs ; deux sièges en lampas broché, de style Empire fond or et mauve, d'après un vieux document ; une série de lampas brochés coloriés de styles Louis XIV et Louis XVI et de velours de Gênes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; une reproduction d'un tapis de soie persan du XV<sup>e</sup> siècle, dont l'original est au Musée des Arts décoratifs, et d'un tapis de Scutari ; enfin, une paire de rideaux de velours de Gênes Louis XVI, avec un lambrequin composé pour les compléter.

L'Exposition des œuvres modernes comprenait, entre autres, une interprétation en brocart du Lierre, de Besnard ; un lampas, les Orchidées, d'Alex. Sandier ; deux dessins de T. Selmersheim, traités en damas broché ; deux lampas d'après les dessins de De Feure ; des velours de Gênes exécutés sur les dessins de Majorelle et de Bourgeot ; une paire de rideaux en velours de Gênes, "Les Angéliques", d'après Mme Denis Rault, et un grand tapis de soie exécuté sur le dessin de L. Magne.

Puis, sur deux fauteuils exécutés par MM. L. P. A. Colin et Courcier, les habiles ébénistes-décorateurs, on pouvait voir employés, suivant leur desti-

nation, deux lampas, l'un de style Louis XVI, l'autre de style moderne de De Feure.

M. G. Cornille, ancien Président de Section au Tribunal de Commerce de



la Seine, est Président honoraire de la Chambre Syndicale des tissus d'ameublement, tapisseries et tapis, dont il fut le Président depuis sa création (1903) jusqu'à 1910.

La Maison Cornille Frères a participé aux Expositions de :

Bruxelles, 1897, Diplôme d'Honneur.  
 Paris, 1900, Hors Concours, Membre du Jury.  
 Saint-Louis, 1904, Hors Concours, Membre du Jury.  
 Liège, 1905, Grand Prix.  
 Londres, 1908, Hors Concours, Membre du Jury.  
 Bruxelles, 1910, Grand Prix.  
 Buenos-Aires, 1910, Hors Concours.

M. P. Cornille étant Membre du Jury à l'Exposition de Turin, la Maison Cornille Frères se trouvait Hors Concours.

## COLLECTIVITÉ DE LA SOIERIE PARISIENNE

La Collectivité de la Soierie parisienne avait eu la bonne inspiration de confier l'installation de son Exposition à notre distingué collègue M. A. Raimon, l'un des continuateurs de la plus ancienne Maison de Soierie parisienne.

C'est avec une remarquable habileté que les produits si variés de tant de Maisons renommées étaient présentés dans une grande et belle vitrine, qui complétait si heureusement celles que nous venons de décrire.

La tâche n'était pas aisée, car tous ceux qui se sont occupés d'expositions de soieries savent à quelles difficultés on se heurte quand il s'agit de grouper et d'harmoniser les genres d'étoffes les plus divers et les nuances les plus variées, mais le problème fut résolu avec le plus rare bonheur.

En admirant cet ensemble, on devinait qu'une préparation savante avait réalisé ce choix si parfait de beaux tissus et que l'expérience d'un connaisseur en avait tiré le plus heureux parti.

Nous avons, avec nos aimables collègues du Jury de la Classe 131 B, "Soierie Lyonnaise", constaté le succès de cette présentation et, grâce à la bienveillance et à la compétence du distingué et sympathique Vice-Président du Jury de la Classe 131, M. G. Digonnet, qui nous guidait, nous avons pu en apprécier toute la valeur ; les Impressions sur chaîne en camaïeu, d'un très joli effet, les Velours imprimés, les Velours ciselés sur fonds dorure, les Damas grands dessins avec impressions, les Damas avec des effets tramés or, les Damas imprimés avec frangés or et les Gazes avec des effets or et argent formaient un remarquable ensemble.

Ce qu'il y avait de particulièrement intéressant dans cette réunion de si

beaux tissus de la Soierie parisienne, c'est qu'ils semblaient être l'émanation même de la Mode, au moment précis de la grande manifestation de 1911.

Il faut rendre hommage à l'union et à l'entente des Maisons parisiennes, dont l'active collaboration prépara un tel succès. Nous sommes heureux de rappeler ici leurs noms ;

MM. ACH Frères et Fils, dont la Maison fut fondée en 1873, occupent une place importante dans le commerce des rubans, soieries, velours et tulles.

Cette Maison obtint des Grands Prix en collectivité à Liège 1905 et Londres 1908.

M. C. ADAM, successeur de Jodon et Adam.

La réputation de la Maison Jodon, sous les noms de Jodon (1820), Albert Jodon (1855), Jodon Frères (1864), Jodon et Cie (1875), A. Jodon et C. Adam (1884), C. Adam (1898) est aussi ancienne que justifiée.

Elle date, en effet, de 1820, sous l'enseigne "Au Sauvage". Plusieurs générations d'élégantes s'y donnèrent rendez-vous, au boulevard des Italiens, près la rue du Helder, en quête des dernières et des plus séduisantes nouveautés. Sous l'habile direction de son chef actuel, M. C. Adam, la tradition se perpétue : c'est maintenant au 31, rue du Quatre-Septembre, qu'il faut aller chercher ses soieries, velours, draperies et lainages du plus haut goût.

MM. LES FILS DE B. BOURGEOIS voient remonter à 1843 les origines de leur puissante maison qui, sous les raisons sociales : Luppé et Trouillet (1843), Trouillet, Bardin et Bourgeois (1863), Bardin et Bourgeois (1867), B. Bourgeois (1875), les Fils de B. Bourgeois (1894), toucha avec le même succès aux genres les plus divers.

En 1881, M. B. Bourgeois fonda à Sailly-Saillisel (Somme), une fabrique pour le tissage des articles foulards, surahs, nouveautés et gazes pour l'Orient.

Les succès de cette Maison aux Expositions universelles allèrent toujours grandissant, depuis 1878 :

Paris, 1900, Médaille d'or.

Liège et Milan, Grand Prix en collectivité ;

Londres 1908, Bruxelles 1910 et Turin 1911, Hors Concours, car M. Charles Bourgeois, qui fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles 1910, était Membre du Jury à l'Exposition de Turin. M. Charles Bourgeois fut Président des Comités d'admission et d'installation de la Classe 83 (Soierie parisienne) aux Expositions de Londres 1908 et Bruxelles 1910 et Vice-Président des mêmes Comités à l'Exposition de Turin 1911.

M. Charles Bourgeois était d'autant mieux qualifié pour ces délicates fonctions qu'il fut Président de la Chambre syndicale de l'Industrie et du Commerce parisiens des soieries et des rubans de 1909 à 1910.

MM. BRACH ET BLUM ont fondé leur Maison en 1879, sous la raison sociale E. Lévy, Brach et Blum. Elle a, depuis, conquis une des premières places parmi les meilleures maisons de soieries parisiennes, pour ses rubans, soieries, velours, tulles et mousselines.

Cette Maison obtint des Grands Prix en collectivité aux Expositions de Liège 1905, Milan 1906 et Londres 1908.

M. Achille Brach, porté par la confiance de ses collègues à la présidence de la Chambre syndicale de l'Industrie et du Commerce parisiens des soieries et rubans de 1905 à 1906, s'est attiré la sympathie de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Il fut Membre des Comités à Hanoï 1902, Membre des Comités et du Jury à Liège 1905, Milan 1906 et Londres 1908.

M. Achille Brach Trésorier de la Section française à l'Exposition de Turin, faisait partie du Jury de la Classe 130.

M. H. A. DREYFUS, successeur de Dreyfus Frères, rubans, soieries, crêpes.

Cette Maison, fondée en 1863, s'est acquis une réputation justifiée dans le commerce des rubans, soieries, crêpes. Elle a participé aux Expositions de Liège 1905 et Milan 1906, pour lesquelles elle reçut un Grand Prix en collectivité.

M. HEYMANN (Charles), importateur de soieries de Chine et du Japon. Grands Prix en collectivité, Liège 1905 et Londres 1908.

MM. JEAN, JARDEL, CHABRIER et Cie sont, depuis 1909, les dignes continuateurs de Marbeau aîné (1832), Mayran, Marcilhacy, Arbelot et Cie (1850), Marcilhacy, Arbelot et Cie (1855), J. Arbelot et Cie (1887), G. Laguionie et A. Anfrie (1893), A. Anfrie et Cie (1905).

Cette puissante Maison a vu accroître sa réputation sous chacune de ses diverses raisons sociales et c'est une grande satisfaction pour ceux qui ont suivi sa prospérité de la voir aujourd'hui dirigée par des hommes d'une valeur incontestée. Deux de ses chefs ont représenté avec succès, à la Chambre de Commerce de Paris, notre belle industrie, qu'ils ont toujours défendue vaillamment : M. Marcilhac y fut Président de la Chambre de Commerce de Paris et M. G. Laguionie y tient actuellement une place prépondérante.

Grand Prix en collectivité Milan 1906 et Londres 1908, Grand Prix Londres 1908.

MM. KAHN et KAHN, importateurs de soieries asiatiques. Hors Concours Paris 1900 : Grand Prix Liège 1905, Milan 1906 et Londres 1908.

MM. LEBRUN et Cie, Maison fondée en 1806, sous la raison sociale Aubert, devient Aubert et Monmoyn (1847), Aubert (1856), Aubert et Lebrun (1885), Lebrun et Cie (1905).

Cette excellente Maison s'est surtout spécialisée dans les articles courants

et classiques : rubans et soieries pour modes. Grand Prix en collectivité, Liège 1905. M. Edouard Lebrun, Trésorier de la Classe 131 A, s'acquitta de ses fonctions avec le plus entier dévouement et nous sommes l'interprète de tous nos collègues en lui adressant ici nos sincères remerciements.

MM. LEGER, HENRY et Cie. C'est en 1842 que fut fondée la Maison Dobelin, qui devint J. Dobelin (1867), Dobelin, Maxim et Cie (1870), Loussel et Cauvin (1890), Loussel et Cie (1895), Léger, Henry et Cie (1905). Rubans, soieries et velours.

Cette maison obtint des Grands Prix en collectivité à Liège 1905 et Londres 1908.

M. Eugène Léger était secrétaire de la Classe 131 B.

MM. A. LEVY Frères. — Fondée en 1850. Rubans, soieries, velours, crêpes, mousselines, tulles, dentelles, nouveautés pour modes.

Grands Prix en collectivité, Liège 1905 et Londres 1906.

MM. RAIMON. Vieille de près de cent cinquante ans, la Maison Raimon est la plus ancienne des Maisons de soieries parisiennes. Fondée par Le Roux (1768), elle s'est transmise à Armagès (1790), Raimon et Gaugnat (1836), Raimon Frères et Gaugnat (1862), Raimon, Rappe et Cie (1871), Raimon, Saint-James et Ducrocq (1876), Raimon et Ducrocq (1883), Raimon (1888).

Autrefois réputée pour ses rubans, dentelles et soieries pour modes, cette importante Maison n'a pas voulu se spécialiser dans ces genres déjà si riches et si variés, et, suivant son impulsion créatrice qui l'entraînait vers la nouveauté, elle étendit à la soierie pour robes ses productions les plus hardies, dont nous avons remarqué les meilleurs spécimens à l'Exposition de Turin.

La Maison Raimon obtint des Grands Prix en collectivité à Liège 1905 et Milan 1906. M. Albert Raimon fut Membre du Jury, Paris 1878 ; Membre des Comités Paris 1889 et Liège 1905 : Président de Comité et Membre du Jury, Milan 1906 : Hors Concours et Rapporteur, Londres 1908, et Membre du Jury à Turin 1911.

MM. J. REMOND et Cie. M. C. Morand créa la Maison en 1821 ; elle devint Morand et Vilette (1850), Morand, Vilette et Dumont (1851), Morand, Vilette et Cie (1860), Morand Oncle et Neveu (1864), A. Morand et Cie (1877), A. Morand, Rémond et Cie (1886), J. Rémond et Cie (1900), et Société Anonyme J. Rémond et Cie (1906).

Par son importance et la variété de ses articles, soieries, lainages, cotons, dentelles, elle tient une des premières places parmi les Maisons parisiennes.

MM. ROUBAUDI et Fils. Cette puissante Maison, qui a plus d'un siècle d'existence, fut fondée, en 1809, par Delalande et Depierre, auxquels succé-

dèrent Delalande et Cie (1825), A. Depierre (1844), A. Depierre et Cie (1864), Depierre, Vergne et Roubaudi (1867), Vergne, Roubaudi et Cie (1885), Vergne, Roubaudi et Geoffroy (1891), Roubaudi et Geoffroy (1893), Roubaudi et Fils (1898).

Par d'heureuses transformations, nous avons vu cette grande Maison, spécialiste de la soierie pour modes, s'adoindre toutes les étoffes destinées à la toilette de la femme et prendre la première place pour ces riches nouveautés et ces gracieuses créations qui ont tant contribué à l'éclat de l'Exposition de Turin et à la réputation du goût parisien.

D'autre part, l'activité et la compétence de M. Maurice Roubaudi, Président de la Classe 131 B, ont permis de grouper et de mettre en évidence les richesses présentées par les Membres de la Collectivité parisienne, et d'obtenir le brillant succès que nous avons tant de plaisir à constater.

M. Maurice Roubaudi, appelé à la présidence de la Chambre syndicale de l'Industrie et du Commerce parisiens des soieries et rubans, par la confiance et la sympathie de ses collègues, occupe cette fonction depuis 1911.

Grands Prix en collectivité, Liège 1905 et Milan 1906.

**MM. MAURICE VERGNE et Cie.**

C'est en 1850 que cette Maison fut fondée par MM. Bacouel et Pognon : nous la retrouvons sous les noms de Pognon, Maillot, Virot (1880), Pognon, Maillot (1886), Pognon et Laroche (1890), Laroche et Cie (1893), M. Vergne et Laroche (1897), M. Vergne et Cie (1889), Vergne Frères (1903), Vergne et Sauton (1907) et actuellement Maurice Vergne et Cie.

Spécialisée dans les articles pour la mode, cette maison s'y est acquis une grande réputation.

Grands Prix en collectivité, Liège 1905 et Milan 1906 : Grand Prix Londres 1908.

**MM. ELIE WEIL et Cie. — Importateurs de soieries.**

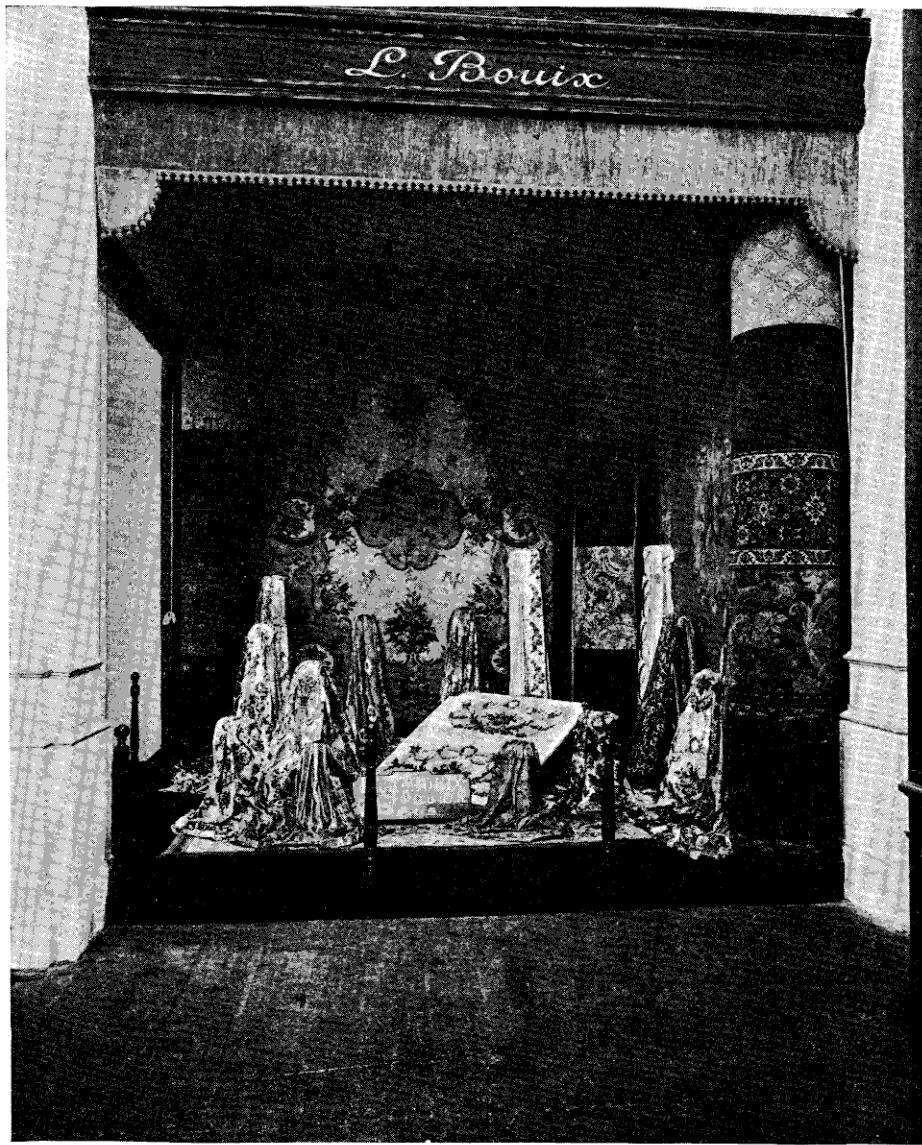
*Notre collègue de la Classe 128, M. Fraenckel, a parlé avec une grande compétence des remarquables Expositions de M. Lucien Bouix, Albert Chanée et Saurel et Miaulet ; aussi nous garderons-nous bien d'y revenir autrement que pour donner quelques détails sur la très belle série des étoffes de soie qu'elles renfermaient.*

## LUCIEN BOUIX

7 et 9, rue du Mail, PARIS.

En dehors de sa belle Exposition de tapis et de toiles imprimées, M. Lucien Bouix avait disposé dans son stand un grand nombre d'étoffes de soie, parmi lesquelles nous avons remarqué : une jolie série de Damas genre ancien et

une très belle collection de lampas coloriés Louis XV et Louis XVI dont plusieurs fond crème avec brochés de couleurs, un charmant dessin fond gris très réussi, et un fond vieux mauve rayé bleu d'un très heureux effet, un superbe lampas Louis XIV fond crème broché de fleurs de couleurs et un très



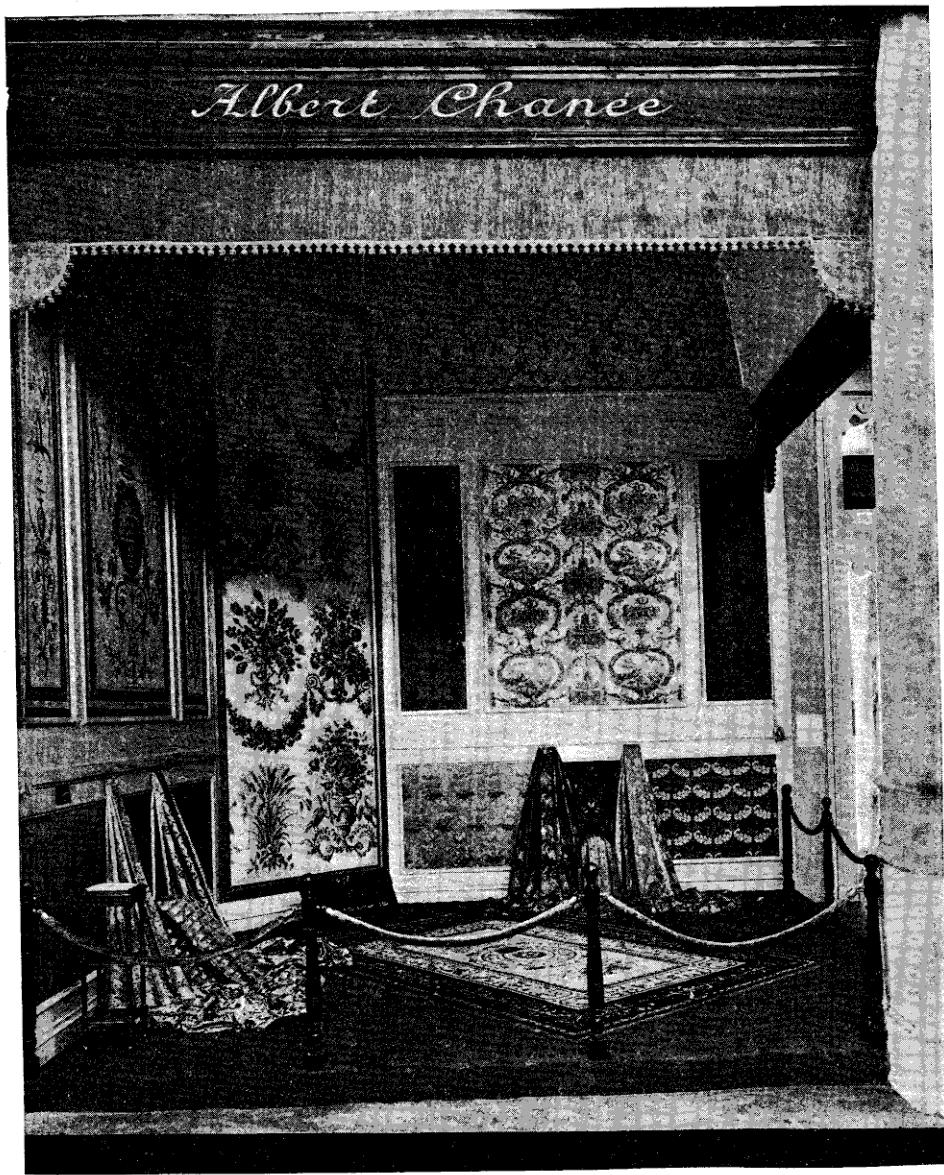
beau canapé fond crème colorié de style Louis XVI, enfin, une très belle paire de rideaux encadrés, de même style.

Un pareil ensemble justifiait la réputation que s'est acquise cette vieille maison parisienne, fondée en 1854.

**ALBERT CHANÉE**

24, rue Vivienne, PARIS.

C'est également dans un stand, dont le sol était recouvert d'un magnifique



tapis de Savonnerie, que M. Albert Chanée présentait la superbe série de ses toiles imprimées et de ses étoffes de soie.

Parmi ces dernières, figuraient les genres les plus variés : deux velours de Gênes Empire vieil or et mauve, d'un coloris délicieux ; six panneaux, formés de lampas et de velours, de style Renaissance, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, fond bleu colorié, fond or colorié et vert, crème et noir, aussi remarquables comme dessins que comme coloris.

Deux velours genre ancien, plusieurs lampas Louis XV et une charmante rayure avec impression sur chaîne vieux rose et diverses nuances, étaient habilement disposés sur le tapis ; puis, pour compléter ce remarquable ensemble, un grand panneau imprimé sur chaîne, dessin Louis XVI, composé de vases, d'épis et de bouquets, admirablement colorié et d'une richesse incomparable.

Cette exposition, par le choix, la variété et la richesse des étoffes, autant que par la façon artistique dont elles étaient présentées, produisait la plus heureuse impression et valut à M. Albert Chanée, de la part du Jury de la Classe 131, un diplôme de Grand Prix.

## SAUREL & MIAULET

NIMES

Par suite d'une heureuse circonstance, les envois de MM. Saurel et Miaulet avaient été placés dans le Salon de la Soierie parisienne : c'est ce qui nous procure le plaisir d'en dire tout le bien qu'ils méritent.

Leurs jolies imitations de tapisserie et leurs beaux lampas coloriés, adossés aux vitrines de MM. Roubaudi et Fils et de MM. Raimon, formaient une agréable opposition et contribuaient à enrichir la décoration générale.

Nous avons particulièrement remarqué ; une belle imitation de tapisserie au petit point, fond noir, de style Louis XIII, deux jolies verdures imitation de petit point, deux sièges et un canapé de style Louis XIV, avec contre-fond vert d'eau, dessin vieil or et ciel pâle, avec motifs coloriés : un fauteuil Louis XVI fond vert d'eau, dont le siège était composé d'un ruisseau et d'oiseaux avec encadrement de fleurs et de fruits, et le dossier composé de personnages avec encadrement de fleurs.

Un très beau panneau Louis XIV, fond satin crème, dessin colorié, retenait l'attention, ainsi que trois lampas coloriés de styles Louis XV et Louis XVI, dont deux fond crème et un autre fond rose.

L'importante fabrique de MM. Saurel et Miaulet, dont l'éloge n'est plus à faire, s'est particulièrement spécialisée dans les imitations de tapisseries. C'est une véritable mine qu'ils exploitent avec autant d'habileté que de goût et leurs produits, appréciés de tous les connaisseurs, s'imposent dans le monde entier.

Nous sommes heureux de constater que leur belle exposition à Turin accroîtra encore, si c'est possible, la réputation que ces fabricants expérimentés se sont acquise.

## COMPARAISON DE LA SOIERIE PARISIENNE AVEC LES SECTIONS ÉTRANGÈRES

Par suite de son caractère tout spécial, le Groupement de la Soierie parisienne pourrait difficilement être comparé à aucun autre. Les Exposants qui, soit personnellement, soit en collectivité, nous ont présenté tant de jolies étoffes, ont incontestablement prouvé l'influence de leur goût personnel et de leur collaboration avec les industriels de Lyon et de Saint-Etienne.

Cette situation particulière n'existe, en réalité, sous cette forme qu'à Paris, centre reconnu de la mode et du goût. Toutefois, sans vouloir empiéter sur les prérogatives de notre aimable collègue, M. F. Bertrand, Rapporteur de la Classe 131 B, "Soierie Lyonnaise", qui met en parallèle, avec sa grande compétence, les fabriques de Soieries françaises, étrangères et particulièrement les manufactures italiennes, nous mentionnons avec plaisir le grand effort que nous a révélé la Collectivité de la Fabrique de soieries de Côme.

Cette Exposition se divisait en trois groupements :

*Les étoffes pour modes ;*

*Les étoffes pour l'exportation ;*

*Les articles divers.*

Dans la Collectivité de la Soierie de Côme, c'est l'uni qui domine sous ses nombreux aspects : les satins de toutes qualités, tramé, duchesse, merveilleux, et le liberty ; les étoffes souples, messaline, éolienne y sont largement représentées ainsi que les taffetas et les failles ; puis, de beaux damas et crêpes de Chine façonnés, des voiles brochés, des grenadines et des tissus imprimés, enfin des étoffes pour confections et pour cravates. C'est plutôt le genre classique, parfaitement exécuté, d'ailleurs.

Dans la Collectivité de la Soierie parisienne, c'est un mélange d'étoffes unies aux contextures nouvelles et d'étoffes fantaisie de haute nouveauté avec lesquelles on semble s'être joué des difficultés dans les combinaisons les plus hardies de tissus et de couleurs.

Ici d'habiles exécutants ; là de véritables novateurs.

Nous pouvons donc conclure de ce que nous avons vu à l'Exposition internationale de Turin, que, malgré les efforts incessants des fabricants Anglais et Italiens, parmi lesquels nous citerons la Maison Warner de Londres et les Maisons Giuseppe Pasquina, D. Peluffo et Mina, de Turin, pour les étoffes d'ameublement et d'ornement d'église, et malgré les brillants résultats que nous avons constatés, aussi bien dans la soierie pour robes et pour modes

que dans la soierie d'ameublement et d'ornement d'église, l'industrie de la Soierie française tient toujours le premier rang dans le monde. Elle le doit aux soins persévérateurs de nos fabricants qui s'appliquent à toujours mieux faire, à toujours perfectionner et surtout à leur génie créateur qui les pousse sans cesse vers le nouveau, vers l'inédit. Elle le doit également à d'habiles ouvriers qui ont encore l'amour de leur métier.

Mais pour être complet, il convient de faire ressortir également le rôle incontestable des Membres de la Collectivité de la Soierie parisienne et leur impulsion bienfaisante. Cette heureuse influence de précurseurs ils la tiennent à la fois de leur contact journalier avec les grandes couturières et modistes, et de cette ambiance faite de beauté et de goût qu'on ne rencontre qu'à Paris.

### NOMINATION DU JURY DE CLASSE

Le 31 mai 1911, le Président du Groupe XIX réunissait les Présidents de Classes pour leur communiquer une lettre de M. le Commissaire général, en date du 27 mai 1911, l'informant de son intention de procéder à brève échéance à la constitution du Jury de la Section française de Turin et lui demandant ses propositions.

Par arrêté du 24 août 1911, le Commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition internationale de Turin, vu le décret en date du 14 février 1910 relatif à l'organisation de la participation française à l'Exposition internationale de Turin;

Vu le règlement du Jury international approuvé par S. M. le Roi d'Italie, le 2 février 1911,

Nommait Membres du Jury des Classes 130 et 131 A, réunies :

*Jurés titulaires :*

MM. BOURGEOIS (CH.), de la Maison "les Fils de B. Bourgeois",  
Paris.

BRACH (A.), de la Maison Brach et Blum, Paris.

CORNILLE (P.), de la Maison Cornille Frères, Paris.

*Juré suppléant :*

M. RAIMON (A.), de la Maison Raimon, Paris.

*Jurés titulaires :*

MM. DIGONNET (G.), de la Maison Digonnet, *Lyon*.

BERTRAND (F.), de la Maison Laval, Diéderichs et Bertrand,  
*Lyon*.

GENDRE (J.), de la Maison Jallade et Gendre, *Lyon*.

*Juré suppléant.*

M. TRONEL (F.), de la Maison F. Tronel et Cie, *Lyon*.

Le 5 septembre, après une visite au Consulat général de France à Turin, les Membres du Jury de Classes se réunissaient au Commissariat Général, dans les jardins du parc du Valentino.

Le Président de la Section française, M. Léopold Bellan, après leur avoir souhaité la bienvenue, leur donnait les instructions et les renseignements nécessaires pour la bonne exécution de leur mission.

Le même jour, les Jurés des Classes 130 et 131 réunies se présentaient Corso Oporto, n° 9, dans l'espoir de procéder en commun aux opérations de ces deux classes ; mais ils furent invités à se diviser comme suit :

MM. DIGONNET (Gilbert). *Juré titulaire.*

BERTRAND (Francisque). —

GENDRE (Joseph). —

M. TRONEL (F.). *Juré suppléant.*

furent seuls admis à se joindre aux nombreux étrangers qui formaient le Jury de la Classe 131 A et 131 B, comprenant la Soierie Parisienne et la Soierie Lyonnaise, alors que :

MM. CORNILLE (Paul), Vice-Président. *Juré titulaire.*

BRACH (Achille). — —

BOURGEOIS (Charles). — —

M. RAIMON (Albert). *Juré suppléant.*

étaient désignés pour la Classe 130.

Une surprise désagréable était réservée aux Jurés français de la Classe 131 ;

aucune place ne leur avait été réservée dans le Bureau, ni comme Président, ni comme Vice-Président, malgré le nombre élevé de leurs Exposants et l'importance et la valeur incontestée de leurs envois.

Une pareille situation n'était pas admissible et les Jurés français, avec autant de courtoisie que de fermeté, le firent comprendre à leurs collègues étrangers qui, de bonne grâce, leur accordèrent une place de Vice-Président.

Les Jurés français désignèrent alors pour occuper ces fonctions, M. Gilbert Digonnet, Président de la Chambre syndicale de la Soierie lyonnaise.

Il nous est agréable de rappeler ici le dévouement et le tact avec lesquels M. Digonnet s'acquitta de ces délicates fonctions et l'énergie qu'il déploya, en compagnie de ses collègues présents, pour défendre les intérêts des Exposants de la Soierie française.

Ce Jury se trouvait ainsi composé :

*Président* ..... Japon, M. OHOMORI (Jiunzo).

*Vice-Présidents*. Chine, M. JANNUZZI (Leone).

France, M. DIGONNET (Gilbert).

*Secrétaire*..... Italie, M. CAVADINI (Rag.-Arturo).

#### JURÉS TITULAIRES

**BRÉSIL** ..... MM. PETTINELLI (Sylvio).

**CHINE** ..... JANNUZZI (Leone).

WAN-ZU-YEN.

CHAN-CHIU-YO.

**FRANCE** ..... DIGONNET (Gilbert).

BERTRAND (Francisque).

GENDRE (Joseph).

**JAPON** ..... OHOMORI (Jiunzo).

YOSHIKE (Yoshimasa).

**ALLEMAGNE**..... BAUERMEISTER (Otto).

**ANGLETERRE** .... MACPHERSON CAMPBELL (John).

ITALIE .....	CAVADINI (Arturo).
	CRAPONNE (Cav.-Luigi).
	PASQUINA (Cav.-Giuseppe).
PERSE .....	ROSSETTI (Bartolomeo.)
PÉROU .....	COLOMBO (Moïse).
SIAM.....	SAIBENE (E.).
TURQUIE .....	KIRCORT HAZAROSSIAN.
HONGRIE .....	REJTO (Guillaume de).

## JURÉS SUPPLÉANTS

FRANCE .....	MM. TRONEL (Francisque).
JAPON .....	FUKASAWA (Risaburo).
ITALIE .....	JONA (Camillo).

Sur 22 Membres composant le Jury, les fonctions de Jurés se répartissaient comme suit : 4 Français, 4 Italiens, 3 Japonais, 3 Chinois, 1 Brésilien, 1 Allemand, 1 Anglais, 1 Persan, 1 Péruvien, 1 Siamois, 1 Turc, 1 Hongrois.

## NOMINATION DU JURY DE GROUPE

Les Membres des Bureaux des Jurys de Classes étaient de droit Membres du Jury de Groupe, ce furent :

MM. BALSAN (Charles), Classe 128, *Paris*.  
 GUÉRIN (Louis), Classe 129, *Lille*.  
 DIGONNET (G.), Classes 131 A et B., *Lyon*.  
 CORNILLE (Paul), Classes 130—131, *Paris*.

qui représentèrent la France pour le Groupe XIX.

Le 22 septembre, ils se rencontrèrent à nouveau à Turin pour assister aux opérations du Jury du Groupe XIX, afin d'approuver ou de faire relever les récompenses proposées par les Jurys de Classes. Chacun d'eux déposa, avant le 27 septembre, un rapport sommaire sur les opérations auxquelles il venait d'assister.

## RÉCOMPENSES

Ce Jury confirma et décerna les récompenses suivantes ;

COLLECTIVITÉ DE LA SOIERIE PARISIENNE. Grand Prix.

MM. ROUBAUDI ET FILS..... Grand Prix.

SOCIÉTÉ ANONYME " LA SOIE " ..... Grand Prix.

M. ALBERT CHANÉE..... Grand Prix.

MM. CORNILLE FRÈRES et RAIMON étaient Hors Concours comme Membres du Jury.

## CLOTURE DE L'EXPOSITION

Retour des Marchandises.

Après avoir été très visitée et très appréciée, l'Exposition de la Classe 131 A ferma ses portes le 19 novembre 1911.

Chacun de ses Exposants avait tenu les engagements pris et contribué à l'éclat de cette manifestation de notre belle industrie en rehaussant davantage, s'il est possible, le prestige de la Soierie parisienne.

Les emballages se firent avec soin et le retour des marchandises s'effectua régulièrement.

Une organisation méthodique et prévoyante, très remarquable, et des relations empreintes de courtoisie et de cordialité ont contribué au succès de l'Exposition du Groupe XIX et particulièrement de la Classe 131 A, en resserrant les liens qui unissaient déjà tous ses membres.

Au nom de tous les Exposants de la Soierie parisienne, nous adressons au Président du Groupe XIX, M. Mandard, et au Président de la Classe 131 A, M. Maurice Roubaudi, l'expression de nos sentiments de reconnaissance pour l'inlassable dévouement dont ils ont fait preuve pendant plus d'une année, avec le plus entier désintéressement. Nous nous en voudrions de ne pas remercier également les membres des Bureaux, qui n'ont épargné ni leur temps ni leur peine pour le bien général.

## CONCLUSIONS

La Soierie parisienne participa pour la première fois à une Exposition internationale, en 1905, à Liège. Cette manifestation, faite sous forme de collectivité, fut très remarquée et son succès légitimait l'exception faite en faveur de cette puissante corporation. Depuis, elle ne cessa de figurer avec le même éclat à toutes les Expositions internationales qui suivirent et celle de Turin lui fournit l'occasion de présenter à nouveau la variété de ses richesses et de révéler, une fois de plus, sa puissance créatrice.

Car, il faut le reconnaître, c'est surtout du goût parisien et de la collaboration incessante des Maisons parisiennes, si brillamment représentées à l'Exposition de Turin, que dépend la production de ces merveilleuses nouveautés.

Cette collaboration devient d'autant plus efficace que les représentants de la Soierie parisienne, constamment en contact avec les grandes Maisons de couture et de mode, vivant dans cette ambiance de luxe et de goût, y puisent des idées sans cesse renouvelées qu'ils approprient habilement à la grande variété de leurs étoffes. Ils savent admirablement les transformer suivant leur destination, pour donner naissance à ces nouveautés, véritable émanation du goût parisien, qu'ils répandent dans le monde entier, pour le bon renom et le plus grand profit des fabricants français.

L'Exposition de la Soierie parisienne était une sorte de sélection faite parmi les plus belles étoffes de soie, d'où se dégageait un charme infini qui attirait et retenait le visiteur et surtout les visiteuses. De l'avis des hommes de métier italiens et étrangers, elle était séduisante et incomparable, elle semblait être l'émanation même de la mode à ce moment précis.

L'Exposition de la Soierie parisienne offrait un caractère bien particulier, et seule, l'Exposition de la Collectivité de la Fabrique de Soieries de Côme pouvait lui être opposée, mais cette comparaison faisait encore mieux ressortir l'appréciation que nous donnons plus haut : car, si nos confrères italiens sont d'excellents fabricants, et si, à ce point de vue, leur exposition pouvait être considérée comme de premier ordre, il est incontestable qu'elle ne possédait ni la richesse, ni la fantaisie, ni la nouveauté de sa rivale parisienne.

Le succès a largement répondu à l'attente des organisateurs, et il est bien certain que, si les résultats matériels n'ont pas été palpables, l'impression produite a été excellente et qu'elle contribuera à faire ressortir le génie créateur et le bon goût des Maisons parisiennes, pour le plus grand bien de l'industrie de la soie en France.

Le succès de la Collectivité de la Soierie parisienne nous permet de constater une fois de plus les heureux et brillants résultats que donnent toujours les Expositions collectives, tant au point de vue pratique, qu'au point de vue de la présentation.

Nous citerons à l'appui de cette opinion l'immense succès du Palais des Arts appliqués à l'Exposition de Buenos-Aires et du dernier Salon du mobilier au Grand-Palais. Les Expositions collectives répondent aux vœux de la majorité des exposants aussi bien qu'au goût du public. C'est sous cette forme, croyons-nous, qu'il faudra chercher un nouvel intérêt et un nouveau charme pour les Expositions futures.

A côté de la soierie pour modes et pour robes, plusieurs Exposants présentaient des étoffes et soieries d'ameublement : mais, par suite d'une classification, que nous croyons fâcheuse, elles figuraient dans les classes 72, 73, 128, 129, 131 A et 131 B, suivant qu'elles provenaient d'Aubusson, de Roubaix, de Nîmes, de Paris, de Puteaux ou de Lyon. Cette énumération suffit pour faire, comprendre la difficulté d'une étude approfondie de cette industrie. Elle explique pourquoi certains Exposants qui étaient inscrits à la fois dans les Classes 128 et 131 A, par exemple, voyaient les seuls produits de la Classe 128 étudiés et récompensés par les Membres du Jury, tandis que ceux de la Classe 131 A n'étaient pas soumis à leur appréciation. La tâche des Rapporteurs s'en ressentait également, puisqu'ils ne pouvaient, sous peine d'empêtrer sur les prérogatives de leurs collègues, faire un travail comparé, complet et utile.

Nous émettons donc le vœu, comme nous l'avons déjà fait à l'occasion de l'Exposition de Saint-Louis, que le classement soit fait d'après la destination des produits et qu'une fois ce classement établi, tous les mêmes produits soient, autant que possible, groupés et présentés à proximité les uns des autres, pour en permettre l'étude et la comparaison.

Par un sentiment très généreux, la plupart des Exposants français, encouragés d'ailleurs par le Commissaire général, avaient réclamé des récompenses de Collaborateurs pour leurs Directeurs, contremaîtres et ouvriers qui « ont joué un rôle effectif et particulier dans la conception et l'exécution des objets exposés ». Or, si certains Jurys acceptent de répondre largement à ces demandes, d'autres limitent les récompenses d'une façon excessive. Nous pouvons, en effet, citer l'exemple d'un fabricant qui, ayant sollicité un certain nombre de récompenses, n'en a obtenu que pour ses Directeurs, tandis qu'elles étaient refusées, même par le Jury de Groupe, à ses Collaborateurs plus modestes. C'eût été, cependant, pour ceux-ci, un juste hommage rendu à leur mérite et un puissant encouragement, en même temps qu'une grande satisfaction pour les chefs d'industrie qui les avaient signalés à l'attention du Jury. Il serait donc à souhaiter qu'une réglementation uniforme fût établie à ce sujet.

Bien que le fait ne se soit pas présenté dans la Soierie parisienne, dont nous nous occupons spécialement ici, nous nous permettons aussi de signaler, à propos de l'appréciation des Jurys, certains flottements contre lesquels presque tous les Jurés du Groupe XIX se sont élevés.

Il s'agit d'abord de certains exposants qui se contentaient d'afficher leurs récompenses antérieures pour en solliciter de nouvelles. Les Membres du Jury

de la Classe 130 ont cru devoir déclarer qu'ils ne pouvaient pas être admis à concourir, et cette proposition a été ratifiée par le Jury du Groupe XIX.

C'est ensuite le cas de certains exposants de Collectivités qui réclament des récompenses individuelles. Les Membres du Jury de la Classe 131, approuvés par les membres du Jury du Groupe XIX (1), refusèrent de récompenser individuellement les exposants de Collectivités chinoises et japonaises, chacun d'eux n'offrant que des éléments insuffisants d'appréciation (un seul matteau de soie, quelques cocons, une seule pièce d'étoffe, etc.). Il leur paraissait qu'un Grand Prix accordé pour ces Collectivités était justifié, mais suffisant. Nous avons constaté avec regret que le Jury supérieur n'a pas partagé cette manière de voir, et que 24 Chinois et 103 Japonais, dont il était manifestement impossible d'examiner la production, s'étaient vu attribuer des Grands Prix et des Médailles d'or.

Si cette manière de voir devait prévaloir, on pourrait conclure qu'il est bien inutile de faire individuellement de grands efforts et d'énormes dépenses pour affirmer le prestige de son industrie et en recevoir la récompense.

Nous croyons donc juste d'exprimer le vœu que les industriels ou négociants qui exposent individuellement ou en collectivité qui n'offrent pas les éléments d'appréciation suffisants pour permettre aux Membres du Jury d'examiner leurs produits et de porter sur eux un jugement éclairé, ne soient pas admis à participer aux récompenses, de même que ceux qui ne font valoir leurs titres que par de simples tableaux énumérant leurs précédentes récompenses.

Nous ne voulons pas terminer ces lignes sans adresser un souvenir cordial aux Membres étrangers des Jurys des Classes 130 et 131 et du Groupe XIX, et surtout aux Jurés italiens, avec lesquels nous avons entretenu des rapports si agréables et si courtois pendant l'exécution de notre mission.

C'est un bien agréable devoir pour votre Rapporteur de signaler les heureux résultats obtenus par la Soierie parisienne à l'Exposition internationale de Turin, et d'en faire remonter le mérite jusqu'à M. le Commissaire général, dont nous avons tous apprécié le talent d'organisateur, la fermeté quand il s'est agi de défendre les intérêts français, la bonne grâce dans tous ses rapports avec les Exposants, et les attentions délicates qu'il leur a si souvent prodiguées.

Nous laissons à des collègues plus autorisés le soin de louer comme elle le mérite l'œuvre de M. le Commissaire général et de renouveler les éloges qui lui ont été adressés au nom de tous ceux qu'il avait conviés à cette brillante manifestation et qu'il a conduits à un immense succès, mais nous sommes certains d'être l'interprète des Exposants de la Soierie parisienne en lui exprimant ici leur profonde reconnaissance et leur sincère gratitude.

---

(1) Seuls les Jurés Chinois et Japonais ne partageaient pas, et pour cause, cette manière de voir.

Nous nous garderions bien d'oublier l'accueil bienveillant que nous avons reçu de M. le Président de la Section française et de tous les Membres du Commissariat général, au moment des opérations du Jury.

Tous se sont efforcés de faciliter notre tâche et de nous faire emporter un agréable souvenir de notre mission ; ils y ont pleinement réussi.



## TABLE DES MATIÈRES

---

Liste des Membres du Bureau des Classes 130 et 131-A réunies . . . . .	5
Liste des Exposants . . . . .	6
Rappel de la genèse de l'Exposition . . . . .	7
Fonctionnement du Comité . . . . .	9
Description de l'Exposition et Inauguration . . . . .	11
Aspect général de la Classe 131-A . . . . .	14
Description, étude technique de la Classe 131-A . . . . .	15
Roubaudi et Fils . . . . .	15
Raimon . . . . .	17
Société anonyme "La Soie" . . . . .	18
Cornille Frères . . . . .	20
Collectivité de la Soierie parisienne . . . . .	22
Lucien Bouix . . . . .	26
Albert Chanée . . . . .	28
Saurel et Miaulet . . . . .	29
Comparaison de la Soierie parisienne avec les Sections étrangères . . . . .	30
Nomination du Jury de Classe . . . . .	31
Nomination du Jury de Groupe . . . . .	34
Récompenses . . . . .	35
Clôture de l'Exposition . . . . .	35
Conclusions . . . . .	36

---

DEVAMBEZ, GR., PARIS.

